

# Cahier des charges

## « Les Muséales en Normandie »

Concours d'écriture et de création artistique en partenariat avec les musées du territoire et le Réseau des musées de Normandie  
2022 - 2023

### I Le dispositif

La délégation académique à l'action culturelle, DAAC, de l'académie Normandie, propose aux élèves des collèges et lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, pour cette année scolaire 2022-2023, un concours intitulé « Les Muséales en Normandie ».

Ce dispositif favorise l'accès aux musées partenaires de la région académique. Les élèves sont invités à travailler de manière interdisciplinaire autour d'œuvres choisies. Ils sont amenés à rédiger un texte et à réaliser une production artistique (plastique, musicale, sonore, cinématographique ...), enrichissant ainsi leur Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle - P.E.A.C.

### Les musées partenaires de l'académie de Normandie :

- Musée des Beaux-arts et de la dentelle – Alençon
- Musée Baron Gérard – Bayeux
- Musée des Beaux-arts de Bernay
- Artothèque, Espace d'art contemporain – Caen
- FRAC Normandie Caen
- Musée des Beaux-arts de Caen
- MuséoSeine – Caudebec-en-Caux
- Musée Thomas Henry – Cherbourg-Octeville
- Musée du Verre – Conches-en-Ouche
- Les Franciscaines – Deauville
- Château-Musée de Dieppe
- La Maison du Fer – Dompierre
- Pôle art et industrie, La Fabrique des Savoirs – Elbeuf et le Musée Industriel de la Corderie Vallois, Notre-Dame de Bondeville – RMM
- Musée d'Art, Histoire et Archéologie – Evreux
- Musée des Pêcheries – Fécamp
- Musée du château – Flers
- Musée des Impressionnistes – Giverny
- Musée Eugène Boudin – Honfleur
- MuMa Musée d'art moderne André Malraux – Le Havre
- Pôle muséal Lisieux Normandie
- Musée de Louviers
- Musée des Traditions et Arts Normands – Martainville
- FRAC Normandie Rouen
- Pôle muséal littéraire, Musée Flaubert et d'histoire de la médecine, Rouen, et Musée Pierre Corneille, Petit-Couronne, RMM
- Pôle muséal Beauvoisine, Musée des Antiquités et d'histoire naturelle, Rouen RMM

- Musée Alfred Canel – Pont-Audemer
- Musée des Beaux-arts – Saint-Lô
- Musée de l’Horlogerie – Saint-Nicolas d’Aliermont
- Musée départemental d’art religieux de Sées
- Les Muséales de Tourouvre
- Musée Villa Montebello – Trouville-sur-Mer
- Musée Alphonse-Georges Poulain – Vernon
- Maison Vacquerie – Musée Victor Hugo – Villequier
- Musée Archéologie de Vieux-la-Romaine
- Musée de Vire Normandie

La liste est susceptible d’être actualisée.

Chaque année un nouveau sujet est proposé aux musées. Ceux-ci convoquent alors deux à trois œuvres qui leur semblent pouvoir susciter la création littéraire tout comme la création artistique (plastique, musicale, sonore, cinématographique...).

Thème de l’édition 2022 – 2023 :

## *Théâtralité*

*Ecrivez une scène de théâtre en lien avec l’œuvre que vous aurez choisie dans la sélection des Muséales en Normandie.*

*Au regard de vos premières impressions sur les relations et les tensions entre les personnages de l’œuvre, vous créerez une scène respectant les codes du genre théâtral dans toute sa diversité, tout en soignant particulièrement son écriture et sa dimension scénique.*

*Vous serez attentif à la période et aux circonstances de création ainsi qu’à l’environnement artistique et littéraire.*

*Votre production artistique interrogera les codes de la théâtralité et de sa représentation.*

*A vous de jouer !*

## **II - Déroulement**

En raison des droits de diffusion, un visuel des œuvres sélectionnées par les musées est envoyé aux enseignants après inscription.

Les professeurs en charge du projet dans l’académie, permettent aux enseignants de rentrer en contact avec les services des publics et services éducatifs des musées partenaires, qui, en fonction des classes inscrites, leur feront parvenir des dossiers pédagogiques sur les œuvres.

Néanmoins, la première rencontre entre l’élève et l’œuvre doit être favorisée *in situ* afin de favoriser un climat de création. Il est donc recommandé aux enseignants d’apporter des informations sur les œuvres dans un second temps.

Ce contact direct avec les œuvres nécessite donc une ou plusieurs visites au musée. Pour les classes qui ne peuvent se déplacer, des solutions peuvent être envisagées. Contactez à cet effet Natacha Petit, référente Musée auprès de la Daac académie Normandie [natacha-cecile.petit@ac-normandie.fr](mailto:natacha-cecile.petit@ac-normandie.fr), en charge de ce dispositif.

À partir d'une œuvre clairement déterminée par la sélection proposée par le musée, un travail interdisciplinaire est alors mené par les enseignants.

Chacune des classes choisit ensuite un texte et une production artistique pour la représenter, résultat du travail de la classe entière ou d'un groupe d'élèves. Les expériences pédagogiques menées sont retracées dans une fiche jointe aux travaux envoyés.

Chaque classe ne présente qu'une seule production limitée à 2 000 mots (longueur variable selon les sujets), résultat du travail de la classe entière ou d'un groupe d'élèves. La production peut être réalisée dans le cadre d'un projet EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires).

En réponse au sujet donné, les enseignants envoient une création littéraire (d'une longueur maximale de 2000 mots) et une création plastique, cinématographique ou sonore (d'une durée maximale de cinq minutes).

Une copie numérique (du texte, de la fiche pédagogique et des visuels de la création plastique) est envoyée à la délégation académique à l'action culturelle et à la référente du dispositif.

Un jury, composé des représentants des différents musées, des inspecteurs pédagogiques (IA-IPR), de professeurs en charge de l'opération et du délégué académique à l'action culturelle, se réunit alors et désigne les travaux lauréats en fonction des trois catégories suivantes :

- ◆ 1<sup>ère</sup> catégorie : 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de collège
- ◆ 2<sup>ème</sup> catégorie : 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de collège
- ◆ 3<sup>ème</sup> catégorie : classes des lycées

Un compte rendu de délibération du jury est transmis ensuite aux participants, accompagné d'un retour précis sur chacune des productions littéraires et artistiques. Les classes lauréates sont conviées à une remise des prix académique lors d'une journée durant laquelle des visites de structures culturelles et des rencontres sont proposées. Les transports et visites sont offerts aux classes.

Une brochure des productions lauréates, mise en regard avec les œuvres des musées, sera éditée.

Un site internet dédié à l'opération et à son accompagnement pédagogique est proposé aux enseignants inscrits dans l'opération.

### III – Calendrier 2022 - 2023

- **Mercredi 19 octobre 22** : retour des inscriptions des enseignants avec le choix d'une structure muséale partenaire de proximité. Les visuels des œuvres sont envoyés aux enseignants ;
- **Lundi 27 mars 23** : date limite d'envoi des productions des classes à la délégation académique par courriel à la DAAC: [daac-14-50-61@ac-normandie.fr](mailto:daac-14-50-61@ac-normandie.fr) et à Natacha PETIT à [natacha-cecile.petit@ac-normandie.fr](mailto:natacha-cecile.petit@ac-normandie.fr)
- **Début avril 2023** : délibération du jury des Muséales en Normandie.
- **Mai 2023** : remise des prix.
- **Mai – Juin 2023** : Une brochure de présentation des travaux des classes lauréates sera imprimée et diffusée auprès des établissements, des structures et musées partenaires.